

Déclaration d'impôts

Check list des documents à nous fournir **Jaune = IMPORTANT**

REVENUS

- Attestations des revenus agricoles et nombre de mètres carrés travaillés
- Certificats de salaires ou autres revenus (principales et accessoires), chômage etc.
- Situation des enfants avec dates de naissance
- Revenus d'administration de personnes morales
- Rentes AVS, AI, LPP, APG etc.
- Gains de loterie
- Retrait 2^e ou 3^e pilier
- Acte d'achat ou vente de biens immobiliers
- Attestation au 31.12 de vos comptes bancaires ou postaux
- Héritage ou donation reçu ou effectué (valeur, provenance, noms, liens de parenté, date etc.)
- Pensions alimentaires reçues ou versées
- Indépendants : Comptabilité (recettes, dépenses, banques, débiteurs, créanciers etc.)
- Propriétaires : Frais de PPE, frais de rénovation, locations perçues etc.

DEDUCTIONS

- Frais de logement des enfants étudiants
- Attestation au 31.12 de vos dettes
- Frais de perfectionnement et de formation professionnelle
- Attestation de cotisation AVS
- Rachat d'années de cotisations du 2^e pilier
- Attestation de cotisation à un 3^e pilier
- Frais de garde des enfants de moins de 14 ans
- Franchises et participations payées à votre caisse maladie, primes totales payées
- Factures de dentiste, oculiste, ostéopathe, chiropraticien etc. non remboursés par la caisse
- Rentes d'impotence ou d'handicap perçues
- Attestation d'aidant bénévole
- Si résident d'un EMS, attestation du nombre de jours passés
- Dons effectués sur l'année

FORTUNE

- Attestation des valeurs de rachat de vos assurances vie (3^e pilier B)
- Etat au 31.12 d'autres dettes éventuelles (prêts privés etc.)
- Votre procès-verbal de taxation de l'année précédente et pour un nouveau client, copie de votre déclaration d'impôts précédente

!! A NOUS INDIQUER IMPERATIVEMENT !!

Risque de soustraction fiscale => Amende !

1. Héritages, donations ou avancement d'hoirie avec les dates et les documents y relatifs
2. Retrait ou rachat prévoyance avec les justificatifs
3. Achats ou ventes de biens immobiliers ou de biens conséquents avec l'acte
4. Changement de situation personnelle avec précisions (mariage, divorce, naissance, déménagement...)
5. Pour les propriétaires, copie de vos baux à loyer si location
6. Si vous êtes imposé à la source (délai au 31.03)
7. Si vous avez un véhicule de fonction et % de service externe
8. Tout changement notoire intervenu durant l'année

Pour rappel pratique,

1. ***Les déclarations d'impôts doivent nous parvenir **avant le 31.03.2024** afin que nous puissions prolonger les délais si nécessaire. D'éventuels frais pourront vous être facturé***
2. ***Ne pas nous fournir les fiches de salaire mais uniquement le certificat de salaire annuel, idem pour les factures de crèche (une page récapitulative)***
3. ***Ne pas nous fournir de relevé de comptes bancaires ou postaux mais uniquement les attestations/certificats de soldes et d'intérêts délivrés au 31.12.***
4. ***Vérifier sur vos portails clients bancaires et/ou assurances pour obtenir ces documents. Nous les transmettre par mail au format PDF et non JPG***
5. ***Veiller à nous déposer les documents dans l'ordre de la Check-list***
6. ***Les documents peuvent nous parvenir au format papier ou de préférence de manière électronique via mail***